

# Commune de DOUAINS

## COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du vendredi 1<sup>er</sup> Mars 2013

Etaients présents :

Nicole NUYENS Maire,

Adjoints : Jean-Louis GUETTARD, Armelle DEWULF *jusqu'à 21 heures 30*

Jean-Michel VEGNANT, Roger LHOSTIS, Alain DOLLET, Martine TOZZI  
CAVEL, Yolande VAN DER LINDEN, *Conseillers Municipaux*

A donné pouvoir

Armelle DEWULF adjointe à partir de 21 heures 30 à Yolande VAN DER LINDEN,  
conseillère municipale.

Absent excusé

Michel BIHOUR Adjoint

Absents :

Franck FERREIRA, Laetitia MARIE conseillers municipaux

**Alain DOLLET a été désigné secrétaire de séance.**

Le compte-rendu de la réunion de Conseil municipal du 1<sup>er</sup> février 2013 ayant été reçu tardivement n'a pu être approuvé.

\* \* \* \*

*En préambule, Jean-Michel VEGNANT ainsi qu'Armelle DEWULF remercient le conseil Municipal pour les marques de sympathie et de soutien suite aux décès de leurs proches.*

\* \* \* \*

**CAPE**

### SERVICE ENVIRONNEMENT

#### ➤ **Benne déchets verts :**

Le tonnage produit pour le mois de Janvier 2013 atteint : **5.8 T.**

Concernant le panneau d'affichage signalant que le service « point vert » est exclusivement réservé aux habitants de la commune, le conseil municipal donne son accord, le nécessaire sera fait. En parallèle, le service environnement de la CAPE contacté à ce sujet fera une mise à jour de l'information sur le conteneur à verres.

De même, le SETOM devrait nous faire parvenir un panneau complémentaire pour les déchets verts.

Concernant l'utilisation du site, la CAPE signale que dorénavant aucune benne n'est plus mise à disposition si le site n'est pas fermé. Le problème de gestion du tonnage des déchets a pu être solutionné dans d'autres communes de la CAPE qui ont fermé et remis une clé à chaque foyer

*Martine TOZZI-CAVEL souhaite qu'autour du collecteur à verre, il soit mis des gravillons ou petits cailloux, voire même une dalle en béton pour faciliter le nettoyage.*

Madame le Maire va voir avec Michel BIHOUR si cela est réalisable ?

*Jean-Michel VEGNANT abonde dans le même sens et de plus demande s'il serait possible d'avoir un collecteur à verre avec 2 trous (1 de petite dimension et 1 plus grand pour les grosses bouteilles)*

Madame le Maire va poser la question au service environnement.

- **Règlement de collecte** : Le service environnement de la CAPE a jugé opportun de nous transmettre le règlement de collecte des ordures ménagères et des emballages ménagers recyclables. Ce règlement est à la disposition en mairie de toute personne qui souhaiterait le consulter.
- **Véhicule de collecte** : Un différent avec un habitant s'est produit chemin de la Sablonnière. Le chemin étant sans issue, le chauffeur est obligé de faire une marche arrière pour pouvoir collecter les bacs, ce qui est contraire à la recommandation R437 de la CNAM. Afin de solutionner le problème, le service environnement propose de mettre en place un point de regroupement collectif. Dans un premier temps, le conseil municipal va prendre attache auprès de la CAPE pour revoir la question et trouver une solution intermédiaire. Si la proposition convient, contact va être pris avec le propriétaire de l'espace concerné afin de recueillir son accord pour son utilisation pour la collecte des déchets ménagers

#### SERVICE HABITAT & AMENAGEMENT

- **Ateliers thématiques** : Courant mars, une deuxième session d'ateliers du Plan Climat Energie Territorial de la CAPE est mis en œuvre dans le cadre de sa politique en matière de développement durable et pour répondre à la Loi Grenelle II. Une première synthèse de concertation nous est adressée et peut être consultable.

#### SERVICE ASSAINISSEMENT

- ✓ La réunion publique concernant les diagnostics des installations d'assainissement non collectif aura lieu mercredi 6 mars 2013 à 18 heures 30 à la salle communale. Les habitants ont tous été contactés en direct par la CAPE.

#### CAPE – COMMUNICATIONS

- ✓ Diffusion du magazine « CLES » hors série « spécial 10 ans » retraçant les multiples compétences de la CAPE, ses réalisations, ses projets et les diverses manifestations prévues dans le cadre de cet anniversaire.

#### **S.I.E.G.E.**

- ✓ Le SIEGE nous communique la liste des opérations programmées au titre de l'exercice 2013. Pour le canton de Vernon-Sud, seule la commune de MERCEY est concernée.

#### **S.D.I.S.**

- Suite au rapport reçu un complément d'information a été demandé à la CAPE concernant la PI n° 4 ; en effet, le clapet de pied est HS, un devis est en attente pour sa remise en état. De même nous avons signalé une erreur de situation pour la PI n° 003 pour rectification.

- Nous nous étonnons par ailleurs de la mention d'absence du carré béton numérotation pour certaines bornes qui, à l'époque, avaient été installées par un professionnel sous couvert du Syndicat d'eau d'Houlbec..... Ainsi que pour la non conformité de la PI n° 003 qui vient d'être installée

## **CHEMINS COMMUNAUX**

- Après avoir recueilli les conclusions du Commissaire Enquêteur suite à l'enquête publique, Madame le Maire a interrogé la chambre d'agriculture afin de connaître le prix moyen de vente de terre libre au m<sup>2</sup> pratiqué sur le Plateau de Madrie. Une demande sera faite à l'acheteur afin qu'il nous fasse une proposition, sachant que le conseil Municipal est d'accord pour une vente sur la base de 0.80 € le m<sup>2</sup> (prix moyen appliqué sur le Plateau de Madrie).

## **QUESTIONS DIVERSES**

- Finances - Dispositif d'application des bases mini CFE – Notre demande est hors délai, de ce fait la liste des assujettis ne peut nous être établie, voir pour une application en 2014.
- Joël BOURDIN, Sénateur de l'Eure nous informe que les collectivités locales pourraient voir leurs dotations diminuer chaque année en 2014 et 2015 de 1.8 % chaque année.
- La Direction des finances publiques nous communique les délibérations reçues et enregistrées par leurs services
- Renouvellement de la ligne de trésorerie avec le crédit agricole de Normandie-seine.
- La caisse française de financement local nous notifie du changement de gestionnaire pour certains emprunts. : Dexia Municipal Agency devient « Caisse Française de Financement Local ».
- Orange nous fait une proposition commerciale pour le nouvel accord tarifaire négocié entre leur service et les collectivités locales. Contact sera pris par Madame le Maire à ce sujet.
- Le Préfet nous adresse un arrêté autorisant les tirs au renard par les lieutenants de loupeterie sur l'ensemble du département de l'Eure pour la période du 01 mars au 31 mars 2013 inclus.
- Le Préfet avec la direction départementale de la cohésion sociale a décidé de lever le niveau II « grand froid » des mesures hivernales à compter du 25.02.2013.
- Le pôle animation culturelle du Conseil Général de l'Eure organise la 9<sup>e</sup> édition de « Place à la Poésie » du 11 au 24 mars inclus.
- La Direction Enfance Famille du Conseil Général nous communique la liste des assistantes maternelles agréées sur la commune.
- Hervé MAUREY nous informe que le projet de loi relatif aux modes de scrutin pour les élections municipales et départementales, d'abord rejeté par le Sénat, sera examiné prochainement par l'assemblée nationale et devrait aboutir à l'abaissement du seuil à partir duquel s'applique le scrutin de liste bloqué à 500 habitants et à la diminution du nombre de conseillers municipaux dans toutes les communes de moins de 3500 hab. Affaire à suivre ...
- Hervé MAUREY nous transmet son rapport sur la présence médicale sur l'ensemble du territoire intitulé : « Déserts médicaux : agir vraiment ». Au terme de 8 mois de travail, il fait état de la situation, des évolutions prévisibles en la matière, dresse le bilan de différentes mesures mises en place par les Gouvernements successifs et formule 16 propositions
- Le Bilan de l'année 2012 a été présenté aux Maires par le Capitaine CADART de la gendarmerie de Gaillon le 15 février dernier.

- Le Préfet de région nous informe de l'aide de la région de 225.00 € pour un co-financement de formation d'un contrat aidé.
- Le Président de l'Association « Les Tuyaux d'Antan » basée à St Aubin sur Gaillon a le projet de créer un musée départemental sur les Sapeurs pompiers et recherche des matériels, objets ainsi que des documents divers, tels que registres d'effectifs et de comptabilité etc.. Le Conseil Municipal ne souhaite pas se défaire du matériel. Cependant des recherches seront faites et des copies des documents pourront être fournies.
- Un arrêté permanent réglementant l'instauration des barrières de dégel sur les routes départementales de l'Eure nous est adressé.
- Liste électorale : 411 électeurs sont inscrits suite au 2<sup>e</sup> tableau rectificatif.
- Le Sénateur PONIATOWSKI nous informe sur l'adoption par le Sénat d'une proposition de Loi visant à préparer la transition vers un système énergétique sobre et aussi sur les éoliennes. Dorénavant l'installation des éoliennes sera régie par les schémas régionaux éoliens (SRE).
- Surpresseur : Madame le Maire a adressé un courrier à Me Cuypers afin qu'il effectue les démarches auprès des Hypothèques pour obtenir l'acte de propriété, du terrain par la CAPE ceci dans le but de finaliser l'acquisition du site. Bien évidemment, les frais notariés seront à notre charge.

Fin de la réunion à 22 heures 30  
VU, le Maire